

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 00011

Numéro SIREN : 480 089 515

Nom ou dénomination : ATOUT.COM

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2022 sous le numéro de dépôt 16052



● Fabrice FAYETTE
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Mark ANDREANI
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Simone FAYETTE
Expert de justice Honoraire

SARL ATOUT.COM

Siège social : le Tertia 1
5 rue Charles Duchesne
13851 Aix en Provence cedex 3

RCS AIX 480 089 515

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE SARL EN SAS

Articles L. 224-3 & L 223-43 du Code de Commerce

OOOOOOO



● Fabrice FAYETTE
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Mark ANDREANI
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Simone FAYETTE
Expert de justice Honoraire

SARL ATOUT.COM

Rapport du Commissaire à la transformation & du Commissaire aux comptes sur la transformation de la société de SARL en SAS

A l'attention de l'Associé unique,

Monsieur,

En notre qualité d'une part, de Commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de Commissaire à la transformation désigné en application de l'article L 224-3 du même code selon la mission qui nous a été confiée par acte unanime signé en date du 12 septembre 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société
- de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R 224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du Commissaire aux comptes

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la Société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La Société a été créée en date du 3 janvier 2005. Elle a créé et développé une activité de prestataire de services dans l'organisation ou l'accueil de manifestations économiques, type foire, salon, congrès et réunions d'entreprise ou les prestations liées à ses activités.

La dernière situation comptable intermédiaire arrêtée au 30 juin 2022, qui n'a fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître les éléments suivants :

- un chiffre d'affaires de 577 K€ constitué des prestations de services
- un montant total de charges d'exploitation s'élevant à 507 K€
- un résultat d'exploitation de 75 K€

RESIDENCE BEAUMANOIR - BÂT. 1 - ALLÉE DES LILAS - 13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. 04.42.91.28.40 - Fax. 04.42.91.28.41 - E-mail: secretariat@fayette-associes.fr



● Fabrice FAYETTE
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Mark ANDREANI
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Simone FAYETTE
Expert de justice Honoraire

- un résultat net de 75 K€ après impôts

- des fonds propres s'élevant à 538 K€ pour un passif de 393 K€ constitué principalement :
 - d'emprunt pour 5 K€
 - de passif d'exploitation pour 388 K€
- un actif circulant s'élevant à 896 K€ dont 496 K€ de trésorerie et 371 K€ de créances clients.
- un actif immobilisé net s'élevant à 34 K€

Sur la base de nos travaux, la situation financière de la société et ses caractéristiques actuelles d'exploitation n'appellent aucune observation particulière.

Mission du Commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondage les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier, si, compte tenu des événements intervenus depuis la date de clôture du dernier exercice clos au 31 décembre 2021, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il n'existe, par ailleurs, aucun avantage particulier stipulé.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Aix en Provence,
Le 6 décembre 2022

Fabrice FAYETTE **FAYETTE ET ASSOCIÉS**
FAYETTE & Associés Société par Actions Simplifiée d'expertise comptable
et de Commissaires aux Comptes

Beaumanoir 1, Allée des Lilas
13100 Aix en Pce - RCS AIX 534 076 740
Tél. 04 42 91 28 40 - Fax 04 42 91 28 41

RESIDENCE BEAUMANOIR - BÂT. 1 - ALLÉE DES LILAS - 13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. 04.42.91.28.40 - Fax. 04.42.91.28.41 - E-mail: secretariat@fayette-associes.fr